

Objet : Séjour au ski – Classe de 5ème

Madame, Monsieur,

Les séjours à la neige se dérouleront :

- d'une part du Samedi 20 janvier au samedi 27 janvier 2018 pour les classes de 5ème 1 et 5ème 3; hébergement au chalet « Le Paravis » à Crest Voland (Savoie).
- d'autre part du Samedi 03 février au samedi 10 février 2018 pour les classes de 5ème 2 et 5ème 4; hébergement au chalet « Le Paravis » à Crest Voland (Savoie).

LE VOYAGE ALLER :

- **Départ** : Samedi 20 janvier 22h00 ou Samedi 03 février 2018 22h00. Rendez-vous sur le **parking de la Gare routière de la cité scolaire J Moulin** à **21 h 30**.
- **Arrêt petit déjeuner** le dimanche matin (Boisson et collation à prévoir)
- **Arrêt à midi pour pique-niquer** (Pique-nique à prévoir).
- **Arrivée vers 14 h 00**, le dimanche à Crest Voland :
 - Explications du fonctionnement du chalet, des règles de vie
 - Installation dans les chambres.
 - Réception et essai du matériel de ski.

DÉROULEMENT DU SEJOUR :

Du lundi au vendredi: *en journée* : ski et une initiation biathlon raquettes ; *en soirée* : carnet de voyage (Français), questionnaire (Sciences Physiques), conférence avalanche, blog (photos et vidéos), quartier libre au chalet, sorties accompagnées.

Le déroulement d'une journée :

- Lever à 7h30, petit déjeuner jusqu'à 8h15.
- A 8h45, réception du matériel de ski et départ pour les pistes. Ski
- A midi, retour au chalet ou pique-nique aux abords des pistes (en fonction des conditions météo)
- A 13h15, réception du matériel et départ pour les pistes. Ski jusqu'à environ 16h30.
- A 16h45, retour au chalet et goûter.
- A 19h00, dîner.
- A 21h30, extinction des feux.

LE VOYAGE RETOUR :

- **Départ** de Crest Voland le vendredi 26 janvier ou le vendredi 09 février 2018 après le dîner.
- **Arrêt petit déjeuner** le samedi matin (petit déjeuner pris en charge).
- **Arrivée à Chateaulin parking de la Gare routière de la cité scolaire J Moulin** le Samedi 27 janvier ou le samedi 10 février 2018 vers midi .

QUELQUES POINTS PRATIQUES :

-La fiche médicale est à remplir. Conformément au règlement intérieur de l'établissement, nous distribuons les médicaments de votre enfant (accompagnés de l'ordonnance et de vos recommandations écrites). Dans ce cas, les médicaments sont à nous remettre dans un sac, avec le nom de votre enfant, le soir du départ.

-La carte d'identité : conseillée mais non obligatoire.

-L'argent de poche : de l'ordre de 20 à 30 €.

-Le voyage en car : votre enfant pourra voyager avec une petite couverture (ou un sac de couchage) et un coussin. En plus de son sac de voyage, il devra disposer d'un petit sac dans lequel se trouveront la collation pour le petit déjeuner, le pique-nique du midi et une trousse de toilette. Ce sac sera placé dans une soute facilement accessible lors des arrêts. Aucune boisson ni nourriture ne sera autorisée dans le car (de l'eau sera servie régulièrement aux élèves)

L'espace étant compté, seuls les sacs souples sont autorisés pour le séjour. **Pas de valises rigides.**

-Les nouvelles sur le déroulement du séjour :

Possibilité de contacter les enfants directement sur leur portable (de 20h00 à 21h00 uniquement).

Possibilité de contacter les professeurs (de 20h00 à 21h00).

Photos et vidéos seront consultables sur un site prévu à cet effet. L'adresse vous sera communiquée avant le départ.

-Matériel : voir la liste d'équipements.

-Nous vous demandons de ne pas prévoir de réserve de nourriture (ou de confiseries) pour votre enfant.

Nous attirons votre attention sur l'obligation pour votre enfant de respecter le code de conduite du voyage : nous comptons donc sur votre collaboration pour qu'il en comprenne les règles et s'engage à le respecter.

En vous remerciant de votre compréhension.

L'équipe d'encadrement des séjours